



Communiqué

L'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé est mobilisé pour permettre un accès aux soins pour tous, face aux risques liés à un report ou un renoncement aux soins

Pont-l'Abbé, le 17 avril 2020 – **En raison de l'épidémie de Covid-19 et des mesures gouvernementales mises en place pour limiter la propagation du virus (déprogrammation des activités non-urgentes, confinement de la population), l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé constate une diminution importante de la fréquentation du service d'urgences et du nombre d'hospitalisations. Or, renoncer à des soins ou les reporter peut avoir des conséquences graves sur la santé. C'est pourquoi l'Hôtel-Dieu, établissement de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve, rappelle que toutes les mesures y ont été mises en œuvre pour assurer la continuité et la sécurité des soins. Les patients qui en ont besoin, notamment les personnes âgées polypathologiques, les personnes atteintes d'une maladie chronique ou d'une affection de longue durée, sont invitées à se rapprocher des professionnels de santé, en ville et à l'hôpital, afin de reprendre les soins nécessaires à leur prise en charge.**

Le contexte actuel de crise sanitaire liée au Covid-19 a conduit les autorités à prendre des mesures d'adaptation du système de santé (déprogrammation des activités non-urgentes, réorganisation des parcours patients, confinement de la population) qui ont permis, à ce stade, d'éviter la saturation du système hospitalier et de limiter la circulation du virus.

Effet secondaire de cette réorganisation et de la crainte des patients d'être contaminés par le coronavirus, de nombreuses personnes reportent leur rendez-vous médical voire renoncent à des soins, pourtant nécessaires. Ainsi, à l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé, l'activité des services d'urgences est en forte diminution (1/3 de l'activité habituelle), de même que le recours aux hospitalisations conventionnelles (- 50% de taux d'occupation). Résultat, depuis quelques jours, les professionnels de l'Hôtel-Dieu constatent une augmentation des hospitalisations, en particulier gériatriques, avec des complications qui auraient pu être évitées si le recours aux soins n'avait pas été différé.

C'est pourquoi l'Hôtel-Dieu rappelle que des mesures propres à prévenir tout risque de contamination des patients qui ne sont pas touchés par le Covid ont été mises en place, quels que soient les services :

- Tous les professionnels de l'établissement appliquent rigoureusement l'ensemble des mesures barrières permettant d'empêcher la propagation du virus ;
- Urgences : le service des urgences et le SMUR de l'Hôtel-Dieu sont entièrement mobilisés pour répondre aux besoins des patients du territoire, avec des prises en charge et des parcours différenciés entre les patients atteints ou suspectés de Covid et les autres, permettant ainsi d'éviter tout risque de contamination ;
- Hospitalisations : les services d'hospitalisation de l'Hôtel-Dieu (gériatrie, cardiologie, gastro-entérologie, endocrinologie, soins de suite et réadaptation, psychiatrie) sont entièrement et

strictement dédiés à l'accueil des patients non atteints par le Covid, tout comme ceux des CH de Douarnenez et de Concarneau ; seul le CHIC de Quimper hospitalise les patients touchés par le Covid ;

- Le secteur de consultation est organisé de manière à prévenir tout risque de propagation du virus ; les consultations dont le report entraînerait une perte de chance pour le patient sont ainsi maintenues sur place ; pour les autres consultations, et quand cela est cliniquement possible, les médecins organisent des téléconsultations.

Afin d'éviter toute complication ultérieure, il est donc indispensable de ne pas renoncer aux soins et de consulter sans attendre, comme à l'habitude, son médecin généraliste. C'est lui qui orientera vers une consultation spécialisée ou une hospitalisation si besoin. Pour répondre à ces besoins, l'Hôtel-Dieu organise une reprise progressive de ses activités médicales, dans des conditions qui garantissent la sécurité des patients non contaminés par le Covid.

A propos de l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé

L'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé est un établissement de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve. En tant que centre hospitalier du Pays Bigouden, sa mission est de répondre aux besoins de santé de la population et d'être pour chacun le pivot de son parcours de soins. Pour cela, l'Hôtel-Dieu participe au service public hospitalier et développe toutes les prises en charge de proximité en médecine, chirurgie, urgences/SMUR, périnatalité, soins de suite, santé mentale et hébergement pour personnes âgées dépendantes. Il dispose de 401 lits et places et emploie pour ses missions 550 salariés.

A propos de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve est composée de neuf établissements sanitaires et médico-sociaux à but non lucratif, créé par la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve en 2010 et dont le siège est à Lamballe. Les établissements sont répartis en Bretagne (8) et en Provence (1). HSTV compte près de 2 400 salariés (pour 2 000 ETP) et gère 195 millions d'euros de budget. Ses objectifs sont de développer la démarche "hospitalité" dans l'ensemble de ses établissements, de répondre de manière coordonnée aux besoins des populations concernées et de proposer des projets qualité harmonisés au service des usagers, tout cela dans le respect des valeurs portées par la Congrégation depuis plus de 350 ans.

Contact presse

Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé

Rémi Locquet – Directeur - Tél. : Tél. : 02 98 82 40 10 - direction@hotel-dieu.hstv.fr